

## Compte-rendu du Conseil d'École de la maternelle Blaise Pascal

Mardi 10 juin 2025

### Ordre du jour :

- 1-Carte scolaire et effectifs pour la rentrée 2025
- 2-Projet d'école
- 3-Liaison GS/CP
- 4-Coopérative scolaire
- 5-Sorties scolaires
- 6-Actions de l'association des parents d'élèves
- 7-Fête de fin d'année
- 8-Photographie scolaire
- 9-Abonnement littérature de jeunesse
- 10-Scrutin 2025 des élections des représentants des parents d'élèves
- 11-Entretiens et travaux dans l'école

### Étaient présents :

#### Représentants des parents d'élèves élus titulaires :

-Mme Latit                      -Mme Mouhot                      -Mme Ouahab                      -Mme Marciano

#### Enseignants :

-Mme Roux                      -Mme Reigner                      -Mme Djebbouri                      -Mme Marion                      -M. Calvet

#### Inspectrice de l'Éducation Nationale :

-Mme De Freitas

#### Représentant de la municipalité :

-Mme Konate

### Étaient excusés :

#### Enseignant :

-Mme Couteau

#### Représentant de la municipalité :

-Mme Konate

### 1-Carte scolaire et effectifs pour la rentrée 2025

-Les effectifs pour la prochaine rentrée scolaire sont pour l'heure les suivants :

44GS                      48MS                      39PS (soit 10 de moins)                      3TPS en attente

Nous noterons que les effectifs sont en forte baisse par rapport à l'année passée, moins 10 sur les niveaux PS, MS, GS et moins 9 sur les TPS en attente.

Cette situation est principalement due à la re-sectorisation envisagée dans le cadre de l'ouverture du nouveau groupe scolaire Joséphine Baker. Pour la rentrée 2025, elle concerne 31 élèves des niveaux MS et GS, ce qui représente 24% des effectifs de l'école. A cela s'ajoute les élèves devant entrer en PS et qui était anciennement sectorisés sur notre école, et nouvellement sur Josephine Baker, et dont le directeur n'a pas connaissance. On peut ainsi légitimement penser que cette re-sectorisation pourrait

à terme amputer l'école de 30% de ses effectifs, alors que la mairie s'était engagée, oralement lors d'une réunion, à ne pas "ponctionner" les écoles.

Pour la prochaine année scolaire, les familles concernées ont eu le choix de poursuivre leur scolarité sur le groupe Blaise Pascal ou de rejoindre leur nouveau secteur. La grande majorité d'entre elles a choisi de poursuivre dans notre école, et sont déjà prises en compte dans les chiffres précédemment présentés. Cependant qu'advient-il des effectifs de notre école si les rentrées suivantes continuent à amputer le chiffre des nouveaux entrants de 25% ? En ce sens, et après examen de l'impact sur les écoles du secteur, la municipalité pourrait-elle envisager de retravailler la sectorisation en collaboration avec les directeurs concernés ? Dans le cas contraire, nous devons nous préparer à des mesures de fermetures successives.

Pour l'heure, la structure n'est pas encore arrêtée car la ville nous a récemment informé être dépositaire de nombreuses inscriptions hors campagne et qu'elle souhaitait connaître l'état des effectifs des écoles afin de réorienter convenablement les familles. En conséquence, le directeur ne connaît pas encore exactement le nombre d'élèves inscrits pour la rentrée 2025. En ce sens, la ville aurait-elle des informations quant à la livraison des logements devant faire partie du secteur Blaise Pascal, et éventuellement du nombre d'élèves envisagé pour la maternelle d'après la prospective établie ?

Ainsi pour la rentrée 2024, l'équipe enseignante évoluera peu, puisque Mme BELL sera contrainte de quitter l'école. Pour l'heure le poste de décharge de direction n'est pas pourvu.

## **2-Projet d'école :**

-Axe 1 Mathématiques :

-Au regard des résultats aux évaluations nationales de CP, les enseignants ont décidé de prioriser le module 2, qui a pour but de favoriser le processus de recherche dans la résolution de problèmes. L'équipe a entrepris de définir des typologies de problèmes, avant de classer les différentes situations dans le but de rendre cet enseignement plus explicite pour les élèves.

-Axe 2 Maîtrise de la langue :

-Toujours dans le prolongement de la formation suivie par l'ensemble de l'équipe l'année dernière, les malles sont utilisées pour favoriser l'acquisition, par les élèves, d'un vocabulaire proche de leur quotidien. Une rotation sur l'année entière par classe sera envisagée l'année prochaine.

-Axe 3 Climat scolaire :

-L'équipe enseignante recevra les familles pour la deuxième fois, individuellement, la semaine du 16 au 20 juin, afin de leur présenter le carnet de suivi des apprentissages de leur enfant, ainsi que la synthèse des acquis scolaires de l'élève à l'issue de la dernière année de scolarité à l'école maternelle.

## **3-Liaison GS/CP :**

-Les élèves de GS se sont rendus à 4 reprises sur une semaine à l'école élémentaire pour travailler en groupe mixte (GS/CP mélangés) sur la résolution de problème. Nous avons ciblé une typologie de problèmes ne mobilisant pas spécifiquement de compétences numériques, mais plutôt les démarches de recherches. Pour clôturer cette semaine, nos élèves ont participé à la fête des 100 jours de l'école élémentaire. Il s'agissait d'effectuer différents ateliers mathématiques autour du nombre 100.

-Le vendredi 20 juin, les GS et les CP proposeront une représentation où se mêlera danse, théâtre, chant et arts visuels, et qui viendra mettre en valeur le travail accompli tout au long de

l'année scolaire. Cette manifestation se déroulera dans la cour de l'école élémentaire en présence des familles.

#### **4-Coopérative scolaire :**

-Charge des activités éducatives : 3016.25€ + à venir 493.50€ (Lumigny) + 733.50€ (Atilly) soit 4243,25€

-Il faut ajouter à cela les coûts qui seront engendrés par la fête d'école et le spectacle pour les classes ayant participé au marché de Noël.

-Produits participation des familles : 3145.50€

-Produits vente de photos : 1558,42€

Le compte de la coopérative est actuellement crédité de 4264,71€. Il convient de retrancher les dépenses de classes qui n'ont pas encore été communiquées au mandataire.

#### **5- Sorties scolaires :**

##### 5-1 Les sorties régulières :

-Les classes 3, 4, 1 et 5 se sont rendues au gymnase Makarenko pour 6 séances. Ce sont désormais les classes 2 et 7 qui vont terminer d'honorer le créneau qui nous est attribué le vendredi matin pour 3 séances également.

-Les classes de GS profiteront de 4 séances de découverte du centre aquatique durant la seconde quinzaine du mois de juin.

-Les élèves de MS des classes 3 et 4, ainsi que les PS des classes 2 et 7 se sont rendus à tour de rôle à la ludothèque Les p'tits loups pour une séance de découverte.

##### 5-2 Les sorties occasionnelles :

-Les classes 2 et 7 sont allées à la Cueillette Du Plessis à Chanteloup en Brie le jeudi 15 mai dernier.

-La ville a offert un spectacle (Bricolo) à l'ensemble des classes de l'école. Les classes 3, 4, 5 et 6 devaient s'y rendre le jeudi 15 mai. Hélas le second car devant transporter les 2 classes de GS ne s'est pas présenté au lieu de prise en charge. Soucieuse de ne pas pénaliser les élèves, la municipalité a, en compensation, offert un car supplémentaire à la journée aux deux classes. Ainsi les classes de grande section se rendront au parc des félins de Lumigny le mardi 1<sup>er</sup> juillet.

Les classes de petite section quant à elles assisteront à la représentation de "Bricolo" au théâtre Jean Vilar, le jeudi 26 juin.

-Les classes 1 et 5 ont assisté le lundi 26 mai à une représentation théâtrale financée par le produit des ventes du marché de Noël, avec une très large participation de l'association des parents d'élèves.

-Les élèves des classes 2, 3, 4 et 7 ont pu assister à une représentation de la compagnie Rockybulle au sein de l'école le mardi 03 juin.

-Les classes 3 et 4 se rendront au zoo du bois d'Atilly le jeudi 26 juin prochain.

#### **6-Actions de l'association de représentants des parents d'élèves :**

-L'association a participé à l'organisation du marché de Noël en vendant de la nourriture et des boissons chaudes. Le produit des ventes a été reversé aux écoles pour contribuer à offrir un spectacle aux élèves, le 26 mai dernier.

-Elle participe également à l'organisation de la fête de l'école qui aura lieu le 27 juin prochain.

-Les représentants indiquent qu'ils continuent à solliciter la ville pour des rendez-vous bi-annuels. Le prochain est d'ailleurs fixé avant la fin de l'année scolaire. La fédération des parents d'élèves souhaite entre autres aborder la possibilité d'avoir des Atsem dans les classes de MS et GS, les conséquences de l'ouverture du nouveau groupe scolaire Joséphine Baker sur celui de Blaise Pascal ainsi que la facturation du service de restauration les jours où les familles se voient dans l'obligation de fournir un repas à leur enfant.

### **7-Fête de fin d'année :**

-Elle se déroulera le vendredi 27 juin de 18h à 20h et se fera avec l'aide de l'association des parents d'élèves.

### **8-Photographie scolaire :**

Le conseil est invité à voter pour ou contre la venue d'un photographe dans l'école, afin d'acheter et revendre aux familles (sans obligation d'achat) des photos individuelles de leur(s) enfant(s) ainsi qu'une photo de classe.

Résultats du vote :

Pour : 9                                  Contre : 0                                  Nul : 0                                  Abstention : 0

-En conséquence, l'école achètera pour revente aux familles (sans obligation d'achat) des photographies de classes ainsi que des portraits des élèves.

-Avis consultatif du Conseil sur la proposition d'effectuer les prises de vue en mars plutôt qu'en novembre.

-Le Conseil se prononce en faveur des prises de vue au mois de mars.

-De plus les représentants des parents demandent s'il serait possible, comme il y a quelques années, d'ouvrir ces prises de vue aux membres de la famille non scolarisés à la maternelle. Le directeur répond qu'il entend la demande et que l'ensemble de l'équipe se prononcera ultérieurement.

### **9-Abonnements littérature de jeunesse :**

-Le Conseil est invité à se prononcer, par un vote à main levée, pour ou contre le fait d'offrir la possibilité aux familles d'abonner leur(s) enfant(s), à un tarif préférentiel, à une série de livres de L'école des loisirs.

Résultats du vote :

Pour : 9                                  Contre : 0                                  Nul : 0                                  Abstention : 0

-Des propositions d'abonnements seront donc présentées aux familles en début d'année scolaire 2025-2026.

### **10-Scrutin 2025 des élections des représentants des parents d'élèves :**

-Le Conseil est à nouveau amené à voter pour savoir s'il est favorable à ce que le scrutin des élections des représentants des parents d'élèves 2025 ne se fasse que par correspondance, sans la tenue d'un bureau de vote.

Pour : 9                                  Contre : 0                                  Abstention : 0                                  Nul : 0

-En conséquence l'ensemble du scrutin se déroulera par correspondance.

## 11-Entretien et travaux dans l'école :

### 11-1 Réponse de la municipalité :

- « Concernant les toilettes situées près de la classe 2, nous vous confirmons que le problème a été résolu et que la réparation a été effectuée le 31 mars 2025. »

- « Une demande d'intervention a été faite le 21 mars 2025 pour qu'une intervention soit effectuée pour réparer la fuite apparue près du radiateur de la classe 7. Nous suivons de près cette situation et vous tiendrons informés de son évolution. »

- « Concernant l'infiltration dans la classe 1, qui semble provenir d'une dalle de plafond lié à un trou sur le mur extérieur de l'école, une relance a été faite le 03 avril 2025 afin de traiter cette situation. Nous comprenons l'importance de résoudre ce problème rapidement et nous suivons de près le déroulement des travaux pour éviter tout dommage supplémentaire, notamment concernant les nuisances liées aux pigeons. »

- « En date du 03 avril, des bons de travaux ont été émis concernant les dalles de la classe 3, qui commencent à être envahies par des champignons de moisissures, ainsi que pour le remplacement des anti-pince-doigts, notamment celui de la porte du fond de l'extension qui laisse un écart d'environ 3 cm. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ses demandes. »

- « Nous vous confirmons que votre demande concernant la mise en place d'un accès Wifi « invité » pour les enseignants a bien été transmise au service informatique. Celui-ci en assurera l'analyse dans le cadre de la récente sécurisation du réseau, et reviendra vers nous dès qu'une réponse ou une solution pourra être apportée. »

### 11-2 Travaux effectués :

-Réparation de la fuite du toilette près de la classe 2.

-Remplacement des dalles de plafond de la classe 3.

-Remplacement de l'anti-pince-doigts de la porte au fond de l'extension.

### 11-3 Travaux à effectuer :

-La descente de gouttière à l'extérieur de l'école (avenue de Choisy) n'a toujours pas été remplacée. Le trou qui semble en résulter s'est encore agrandi et l'on peut toujours apercevoir plusieurs pigeons y nicher. En conséquence, la classe 1 continue à subir des infiltrations qui termine en flaque d'eau.

-De plus, il manque désormais également une descente de gouttière rue Blaise Pascal.

-Un prestataire a effectué une intervention sur la fuite du radiateur de la classe 7. Cependant il continue à y avoir régulièrement une petite flaque d'eau en dessous.

-L'enrobage autour des arbres de la cour de récréation continue à se détériorer devenant ainsi de plus en plus dangereux, et ce alors même qu'une solution temporaire avait été évoqué lors du troisième Conseil d'école de l'année passée, à savoir un comblement des trous avec de la terre.

-Les tapis de protection autour des jeux de cours commencent à s'effriter et des trous apparaissent en leur sein.

-L'équipe enseignante réitère sa demande de création d'un réseau Wifi invité afin de pouvoir utiliser le travail effectué à leur domicile par les enseignants.

Fin du Conseil d'école à 20h00

Le président

Le secrétaire